



Pour nous joindre :
02 31 31 67 64
10h à 17h du lundi au vendredi
contact@equitcomportementale.com

RANDONNÉES ET TOURISME ÉQUESTRE

Au cœur du Pays d'Auge, les randonnées à partir du Domaine vous permettront de découvrir une nature généreuse et variée, et de profiter du caractère paisible de l'Irish Cob.

THÈMES ET TARIFS :

Randonnée avec pique-nique champêtre le midi

- Découverte de la vallée de la Paquine (et de ses gués...)
- Randonnée d'Hermival (colombages et paysages Normands)
- Escapade à Ouilly du Houley (entre campagne et forêt)
- Découverte de la Dame Blanche (parc animalier sauvage)

Tarif : **100€** par jour

Venez découvrir les différentes facettes du Pays d'Auge Campagne Augeronne, bois et forêts, villages typiques de charme et de caractère ainsi que le littoral de la côte fleurie....

5 jours de randonnée pour une escapade de presque 150 km, vous mènera vers la plage de Deauville pour un dernier galop! (*nuitées en gîtes et retour à Firfol en bus le dernier jour en fin d'après-midi*).

Les randonnées proposées au Domaine des Chevaux de Firfol sont encadrées par un personnel diplômé et professionnel du tourisme équestre.



Vous pouvez participer à nos randonnées avec **vos propres chevaux**, ou nous vous ferons le plaisir de trouver un partenaire équin à votre goût.

NIVEAU ÉQUESTRE :

La cavalerie mise à votre disposition est sûre et expérimentée. Cependant, certains sentiers comportent parfois des passages délicats à franchir. Pour la sécurité de tous, nous ne pouvons accepter que les cavaliers **à partir de 12 ans** et maîtrisant les 3 allures (pas, trot et galop). Pour les débutants, une initiation et des promenades d'1 à 2h peuvent être organisées autour du Domaine. Après évaluation et en cas de niveau insuffisant, nous pouvons vous proposer d'échanger votre randonnée contre un stage d'initiation aux Savoirs 1 & 2.





EXEMPLE DE PROGRAMME :

PREMIER JOUR :

- 09h00 Accueil présentation de la journée devant un petit café,
- 09h30 Préparation des chevaux,
- 10h00 Grand départ!
- 13h00 Pique-nique champêtre,
- 14h00 Préparation des chevaux, en route!
- 17h00 Arrivée, Soins aux chevaux, petit break et collation,
- 19h30 Soirée.



DEUXIÈME JOUR :

- 08h30 Réveil,
- 09h00 Petit déjeuner,
- 10h00 Levée du camp,
- 13h00 Pique-nique champêtre,
- 14h00 Départ,
- 17h00 Retour aux écuries,
- 17h30 Goûter, débriefing du week end,
- 18h00 Retour des participants.



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés pour favoriser l'organisation générale.

Vous avez aussi la possibilité de profiter de la rando avec votre propre cheval s'il a l'habitude de sortir en groupe. Pour le soir, votre cheval sera hébergé en paddock, séparé du groupe par une clôture électrique provisoire. Pour une courte durée, il n'est pas conseillé de changer son régime alimentaire (risque de colique), veillez à amener la nourriture habituelle pour la durée de la rando.

HÉBERGEMENT :

Les nuitées peuvent s'effectuer en gîte, en chambres d'hôtes, en bivouac sous tentes ou au Domaine, en fonction du thème de la randonnée et du nombre de participants. Pour les nuitées en gîte, vous partagerez votre chambre avec d'autres randonneurs, catégorie 1 à 3 étoiles environ en fonction de nos différents partenaires d'accueil. Le nombre de chambres au Domaine ne nous permet pas d'accueillir les accompagnateurs, cependant, il existe de nombreuses solutions d'hébergement sur Lisieux votre famille pourra profiter de la campagne environnante et des beautés culturelles de Lisieux.





FICHE D'INSCRIPTION STAGE ADULTE RANDONNÉE

Pour nous joindre :
02 31 31 67 64
10h à 17h du lundi au vendredi
contact@equitcomportementale.com

Comment avez-vous connu Firfol ?

RENSEIGNEMENTS :

Nom Prénom : Profession :

Date de naissance : Âge : Niveau Équestre :

Adresse Postale :

Tél Mobile : Tél Maison :

Adresse mail :

Dates de stage souhaitées :

VOTRE COMMANDE :

Journée de randonnée 100 € x jours €

Options en supplément :

Nuitée à l'extérieur selon vos souhaits d'itinéraire de rando **Sur Devis** €

Nuitée à Firfol (dîner et petit déjeuner inclus)
(Période d'hébergement : du au)
35 € x jour(s) €

Location de couette 15 € €

Pension du cheval perso, box paillé, foin 20 € x jour(s) €

Licence Fédérale annuelle 29 € mineur, 40 € majeur €

Garantie report de stage 22 € €

TOTAL €

VOTRE RÈGLEMENT :

Vous pouvez : 1/ régler un acompte de 50% + solde 1 mois avant, ou 2/ la totalité.

Par chèque à l'ordre de AEC Par virement Par CB par tel En espèces Par chèque ANCV

Pour les virements, merci d'indiquer le nom du stagiaire et la date du stage.

ACADÉMIE D'ENSEIGNEMENT COMPORTEMENTAL : IBAN : FR76 1732 8844 0068 9955 0265 903 - BIC : SWNBFR22

DOSSIER À CONSTITUER :

N° de la Licence FFE : N°

Ou Copie Responsabilité Civile Familiale (si vous n'avez pas la Licence FFE),

Photocopie du livret de vaccinations à jour de mon Cheval, si je viens avec.

Fait à Le (date)..... SIGNATURE

« Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales
de Vente (au dos) »

Signature :





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AEC FIRFOL

● **NOS PRIX COMPRENNENT** : Les cours d'équitation comportementale, les activités équestres, les encadrements en extérieur, les frais de dossier et d'inscription, l'hébergement et les repas.

● **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS** :

▪ La licence fédérale (obligatoire si vous n'avez pas de RC et multirisques activité équestres) : coût 29 € (-18 ans), 40 € (+18 ans). Vous pourrez la commander auprès de nous (chèques à l'ordre de AEC, virement, CB par tel, chèque ANCV, ou espèces).

▪ Les frais personnels et privés (facultatifs).

▪ L'équipement du cavalier (prévoir d'emmener un casque de protection aux normes NF E.N.1384)

● **LE PORT DU CASQUE** : Est obligatoire pour toutes les activités à cheval ou avec les chevaux (soins, travail à pied, etc...).

● **AIDES FINANCIÈRES** : Nos stages sont tous agréés Jeunesse et Sport. Certains Comités d'Entreprise et Administrations participent financièrement à leur prise en charge (Chèques Vacances par exemple) ; (nous fournissons les attestations sur simple demande).

● **INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT** : Remplir la fiche d'inscription ci-après d'une manière complète et lisible et nous l'adresser accompagnée de votre règlement d'arrhes de 50 %, les arrhes sont encaissables à réception, le versement du solde doit se faire un mois avant la date du stage.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons :

▪ un plan pour vous rendre à « l'Académie d'Enseignement Comportemental » à Firfol, les horaires de rendez-vous,

▪ les modalités pour régler votre solde, un questionnaire médical (pour les mineurs).

▪ la liste des affaires à apporter, et tous les détails afin de faciliter votre stage, celui de votre enfant.

L'inscription à l'un des stages implique l'acceptation des conditions générales de vente et l'acceptation du paiement du montant total du prix du stage. Toute réservation confirmée entraîne obligatoirement une facture due, du prix total du stage. La réception des arrhes n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

L'Académie d'Enseignement Comportemental se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. En aucun cas ces annulations ne pourront donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

● **ASSURANCE GARANTIE REPORT DU STAGE ACCIDENTS INTERRUPTION DE STAGE** :

Vous pouvez souscrire une assurance report de stage pour un montant de 22 €. Sans cette assurance, aucun report ne pourra être accordé, quelle qu'en soit la cause.

À la confirmation de votre inscription, une facture du solde vous sera adressée et le montant total du stage sera dû.

Si vous avez souscrit à l'assurance report, vous pourrez reporter votre inscription sur une autre date dans un délai maximum d'un an. Le report n'est possible que dans les cas suivants, sur présentation d'un justificatif : maladie grave (certificat médical), accident (certificat médical et ITT), décès d'un proche ascendant ou descendant certificat décès).

Aucune autre raison ne pourra être acceptée. Les justificatifs doivent être fournis pour constituer le dossier.

● **BAGAGES** : Les bagages et affaires personnelles demeurent en permanence sous la propre responsabilité des stagiaires. L'Académie d'Enseignement Comportemental décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.

● **RESPONSABILITÉ CIVILE** : L'Académie d'Enseignement Comportemental est couverte par une assurance responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des stages par suite de carence ou de défaillance de leurs services. Néanmoins, l'Académie d'Enseignement Comportemental ne peut être tenue responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du stagiaire. Lors de l'acquisition de [votre licence fédérale](#), vous avez été ou serez informé(s) du contrat d'assurance inclus. Vous avez la possibilité de souscrire, en plus, [des garanties complémentaires en individuelle accident](#) conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16/07/84, modifiée le 13/07/92 (contactez le Cabinet PEZANT 02.31.06.11.60).

● **INFORMATIQUE et PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** : Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations informatiques vous concernant. Les données personnelles sont conservées selon un cahier des charges, fourni sur simple demande au secrétariat.

● **VACCINATIONS CHEVAL OBLIGATOIRES** : Vous devez nous fournir la photocopie de la page de garde et la copie des feuillets de vaccinations de votre cheval, si vous faites le stage avec votre compagnon (de même si votre ado fait le stage).

● **ASSURANCES** : L'Académie d'Enseignement Comportemental a souscrit un contrat en responsabilité civile auprès de la compagnie : **GAN Assurances** sous le N° de police A11530 181485645, 2 Rue d'Alençon, 14100 LISIEUX tel : 02 31 62 20 08.

Le bénéficiaire est averti que le montant maximum de garantie pour son équidé est de 8 000 (huit mille) euros.

● **DIFFÉREND** : Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Lisieux ou de Caen sera seul compétent pour régler le litige.

● **LITIGE – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION** :

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle : <http://www.mediateur-consommation-smp.fr/> / Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez.

Les animaux personnels, chiens, chats, etc... ne sont pas admis au Domaine

